

TELEVISION FRANCAISE 1 SA
Madame, Monsieur le Directeur,
1 quai Point du Jour
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

A _____, le _____

OBJET : Réclamation citoyenne

Madame, Monsieur le Directeur,

Je prends connaissance avec stupéfaction de votre intention d'organiser un débat le 20 mars 2017, soit à 35 jours du premier tour de l'élection présidentielle, avec une sélection de candidats que vous considérez comme principaux favoris.

De quel droit vous autorisez-vous à décider pour les français, avant une échéance démocratique aussi importante, quels candidats doivent être considérés comme suffisamment importants pour se voir offrir une telle tribune ?

De quel droit privez-vous les « petits candidats » qui auront tout de même obtenu, avec force et vigueur, les 500 parrainages d'élus locaux, le droit d'exister aux yeux des électeurs ?

Je pensais que les derniers événements et élections introduiraient un minimum de réflexion dans vos rédactions.

Je pensais que les victoires du BREXIT et de Donald TRUMP au mépris de tous les sondages, vous auraient poussé à reconsidérer leur légitimité.

Que nenni !

Non contents d'opérer une sélection qui n'a aucunement lieu d'être, vous l'avez basée sur les dernières tendances issues... d'un panel de sondages.

Au diable la démocratie, si les sondages ne correspondent pas à ce que pense le peuple, alors obligeons le peuple à penser comme les sondages !

Je vous rappelle que dans un passé non lointain, vous avez bien gracieusement offert une tribune sans n'opérer aucune sélection, à l'ensemble des candidats de la primaire de la droite et du centre et à celle de la belle alliance populaire.

Mesdames KOSCIUSKO-MORIZET et PINEL, et Messieurs COPE, POISSON, LEMAIRE, BENNHAMIAS, DE RUGY et PEILLON auront pu débattre avec un temps de parole égal à celui de ceux que vous qualifieriez de favoris, Messieurs JUPPE, SARKOZY, FILLON, VALLS, MONTEBOURG et HAMON.

Ces deux élections auront permis à environ 6 millions d'électeurs de se forger une conviction certaine avant de voter pour le candidat le plus à même de les représenter lors de l'échéance du 23 avril 2017.

Pourquoi ne pas donc reproduire ce formidable effort démocratique avec l'élection présidentielle ?

Comment justifiez-vous auprès de Madame ARTHAUD, Messieurs JADOT, POUTOU ou encore DUPONT-AIGNAN que leur parole est moins importante que celle de candidats minoritaires de primaires ne concernant qu'une infirme partie de l'électorat ?

Avez-vous par ailleurs oublié que Monsieur FILLON ne bénéficiait que de 10 % des intentions de vote avant que n'interviennent les 3 débats de la primaire de la droite et du centre ?

Avez-vous oublié que Monsieur HAMON ne bénéficiait, au plus haut des sondages, que de 20 % des intentions de vote avant que n'interviennent les 3 débats de la primaire de la belle alliance populaire ?

Avez-vous oublié que les français méritaient d'assister à un débat démocratique et de se forger leur propre opinion ?

Alors que vous aviez l'occasion de rassurer les français dont la méfiance à l'égard de la classe politico-médiatique ne cesse de croître, vous avez préféré les priver d'un instant crucial de vérité.

Je ne peux que vous exprimer ma déception.

Heureusement, les bulletins sont tous de la même taille...

Aussi et s'il vous reste un minimum de bon sens et d'esprit démocratique, je vous remercie d'organiser un débat avec l'ensemble des candidats déclarés et de renoncer à celui initialement prévu.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Directeur, en l'expression de mes sentiments mitigés.